



Formation sur les normes de santé et de sécurité pour les personnes employées dans le cadre d'opérations de pêche

Séminaire : “Pour un accès à des emplois décents et sécurisés dans la pêche en Afrique occidentale” Tanger, 3-4 Octobre 2019

La question de la sécurité et de la protection sociale des marins pêcheurs ne semble pas être une priorité dans une bonne partie des pays de la région et ce en dépit du rôle et de la contribution socio-économique de cette catégorie de travailleurs.

Même si leurs conditions varient, selon qu'il s'agisse de travailleurs s'activant dans la flotte de pêche “industrielle” nationale ou étrangère, ou ceux travaillant dans la pêche artisanale ou traditionnelle, les pêcheurs des pays de l'Afrique occidentale travaillent dans des conditions très difficiles et semblent plus vulnérables que leurs homologues travaillant dans les armements des pays développés.

De même, l'on constatera que si certains pays de la région ont accompli de réels progrès en matière de protection sociale de leurs travailleurs en mer, d'autres par contre restent à la traîne.

Travailler en mer, à bord d'un navire (de pêche), n'est pas un travail comme les autres. Le travail en mer est effectivement une activité singulière et les “travailleurs de la mer” ou gens de mer forment une population active distincte du reste des travailleurs. Cette originalité découle du fait que le travail ne se fait pas sur la terre ferme, mais plutôt sur un espace mouvant qui constitue en soi un milieu éprouvant et dangereux, où les conditions de travail y sont des plus dures et le niveau de risque pour la santé et la sécurité des gens de mer, est élevé.

Les professionnels de la mer sont sujets à de nombreux accidents de travail, dont le taux de survenue est parmi les plus élevés. En plus d'être exposés aux intempéries et aux dangers que représentent la mer, la fatigue liée au rythme de travail, la manipulation des engins de pêche et les prises constituent une menace permanente pour la sécurité de ces travailleurs.

En outre, la nature des risques professionnels pour la santé des gens de mer, bien qu' en perpétuelle évolution à travers l'histoire, elle semble connaître une certaine spécificité en raison d'expositions professionnelles propres. On reconnaît ainsi au secteur quelques pathologies qui lui sont propres, ou en tout cas qui présentent une fréquence plus forte que dans les autres branches d'activités.

A cela vient s'ajouter un phénomène que le monde semble découvrir avec ahurissement, une forme nouvelle d'esclavage moderne. Il s'agit surtout – et c'est intimement lié à tous les problèmes du secteur de la pêche (la pêche INN, la pérennité des stocks halieutiques, la criminalité transnationale, la pollution et les préoccupations écologiques...) – d'exploitation et de pratiques abusives à l'égard des pêcheurs, avec de nombreux cas qui s'apparentent à la traite d'êtres humains.

Près de 60 Millions d'actifs sont employés dans la pêche de capture dont 25% travaillent à temps plein à bord de navires de pêche. La santé et la sécurité de cette population constituent un enjeu important de la protection sociale.

Pour protéger cette catégorie de travailleurs et la contribution qu'ils apportent au système économique global à travers l'exploitation des ressources marines et le commerce mondial, la communauté internationale a élaboré et adopté de nombreux instruments dédiés aux gens de mer, ambitionnant d'assurer une protection particulière pour l'exercice de leurs métiers, en prévoyant de leur garantir, les conditions minimales requises pour un travail convenable à bord, de service, de logement et d'alimentation, de protection, de sécurité et de santé au travail, ainsi que les soins médicaux et la sécurité sociale.

Les principaux instruments internationaux pour la protection des gens de mer :

- Convention du travail maritime, 2006 (MCL,2006)
<https://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/seafarers/lang--fr/index.htm>
- La Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:91:0::NO::P91_ILO_CODE:C185
- Convention (n° 180) sur la durée du travail des gens de mer et les effectifs des navires, 1996
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C180
- Convention (n° 179) sur le recrutement et le placement des gens de mer, 1996
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C179
- Convention (n° 178) sur l'inspection du travail (gens de mer), 1996
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C178
- Convention (n° 166) sur le rapatriement des marins (révisée), 1987

https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C165

- Convention (n° 164) sur la protection de la santé et les soins médicaux (gens de mer), 1987
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C164
- Convention (n° 163) sur le bien-être des gens de mer, 1987
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C163
- Convention (n° 146) sur les congés payés annuels (gens de mer), 1976
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C146
- Convention (n° 145) sur la continuité de l'emploi (gens de mer), 1976
https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C145

Autres instruments :

- L'achèvement des recommandations de sécurité FAO/OIT/OMI en 2010 et des directives de mise en œuvre FAO/OIT/OMI en 2011 ;
- La Convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de certification et de veille, 1995 (STCW-F 1995) le 29 septembre 2012 ;
- Adoption de l'accord du Cap sur la sécurité des navires de pêche en 2012 et des séminaires régionaux suivants sur sa mise en œuvre et sa ratification ;
- L'adoption d'instruments visant à soutenir la mise en œuvre de la Convention de l'OIT sur le travail dans la pêche, tels que des directives à l'intention des inspecteurs des ports et des États du pavillon ;
- Etude de sécurité des régimes de gestion de la pêche commerciale internationale (FAO).

Il semble cependant que de nombreux Etats de la Région accusent un retard notable en matière de sécurité et de protection social pour cette catégorie de travailleurs. En plus des spécificités du travail de la pêche dans ces pays où subsiste une pêche artisanale, vivrière traditionnelle, ces pays n'ont qu'un engagement limité par rapport aux normes internationales. Ils seraient parmi les nations qui ont le moins ratifiés les conventions internationales du travail en mer, et même quand cela est fait, très peu de progrès sont enregistrés sur le terrain.

Qu'en est-il réellement ?

Par l'organisation de cette rencontre sur le thème de *“Pour un accès à des emplois décents et sécurisés dans la pêche en Afrique occidentale”*, la COMHAFAT se propose à travers l'échange entre les participants, **d'évaluer et de caractériser la situation du travail des pêcheurs en termes de conditions de travail, de sécurité, et de protection sociale, en vue d'identifier et de proposer des pistes/recommandations réalistes à même d'apporter des améliorations à la condition de cette catégorie socio-professionnelle dans les pays de la Région.**

Programme du Séminaire

- **Section 1 : Les marins sont-ils des travailleurs comme les autres ?**

Un aperçu général sur la particularité et la problématique du travail en mer sur les plans de la santé et de la sécurité des marins pêcheurs, avec une attention particulièrement dans la zone COMHAFAT.

- De la particularité du travail en mer
 - La dangerosité du milieu (*la mer et le navire*)
 - Les accidents (*l'analyse des types accidents lors de l'activité de la pêche, leurs causes récurrentes et leurs conséquences*)
 - Les maladies (Les maladies spécifiques aux travailleurs de la mer)
 - Le travail forcé (Ampleur du phénomène)
- Le travail dans la pêche en Afrique

En Afrique, la pêche en mer a toujours été associée à des conditions de travail extrêmement dures, le métier de pêcheur est l'un des plus difficiles. Ici, plus qu'ailleurs, des hommes et même des femmes et des enfants (leur nombre est en constante augmentation) travaillent ainsi dans des conditions extrêmes.

Exploitation du questionnaire

- **Section 2: Les efforts de la communauté internationale pour la sécurité et la protection des travailleurs de la mer**

De passer en revue la législation et les instruments internationaux pertinents (OMI/FAO/OIT) ainsi que les bonnes pratiques et les initiatives régionales et nationales.

- Le cadre normatif international
- Les bonnes pratiques et les initiatives régionales et nationales

- **Section 3: Les travailleurs de la pêche dans les pays d'Afrique : une catégorie toujours en quête de l'amélioration de ses conditions de travail ?**

Evaluer et caractériser :

- Identification du travail des pêcheurs dans les pays de la région
La population active concernée, les catégories, leurs rémunérations, leur protection sociale, etc...
- La situation par rapport aux conventions internationales pertinentes : adhésion et application

- **Section 4 : Recommandation pour le renforcement de la sécurité et de la protection des professionnels de la pêche en Afrique occidentale**

- Faire des propositions pour l'amélioration de la prévention des accidents et des problèmes de santé et de protection des pêcheurs